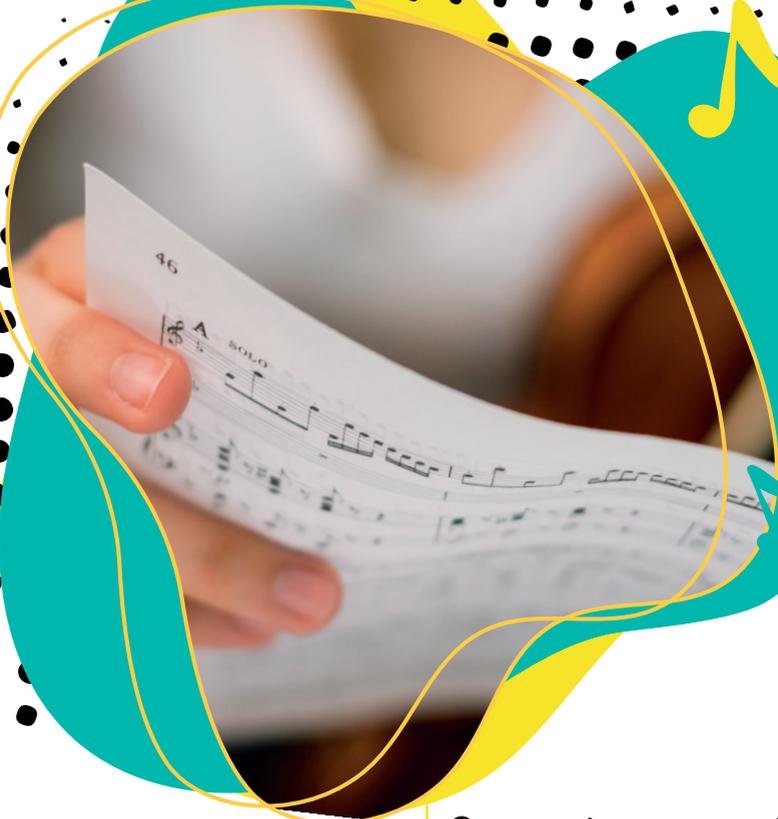


SAISON 2023/2024
EN AVANT LA
MUSIQUE !

ÉVEIL MUSICAL
FORMATION
INSTRUMENTALE
CLASSES D'ORCHESTRE



**INSCRIPTION
JUSQU'AU 2 OCTOBRE**

Formulaire téléchargeable
ou inscription en ligne
CCLACSDECHAMPAGNE.FR

Renseignements

03 25 92 57 09

06 71 20 25 58

ecole-musique

@cclacsdechampagne.fr

ÉCOLE INTERCOMMUNALE DE
MUSIQUE
Communauté de Communes
LACS DE CHAMPAGNE

SAISON 2023/2024 EN AVANT LA MUSIQUE !

UNE SÉANCE
D'ESSAI OFFERTE

● L'ÉVEIL MUSICAL

DÉCOUVERTE D'INSTRUMENTS, ÉVEIL AU RYTHME,
PERCUSSIONS, CHANSONS, JEUX VOCAUX

DURÉE DU COURS : 45 MN | LE MERCREDI

Réservé aux élèves de grande section de maternelle, cet atelier permet de sensibiliser les jeunes enfants à l'art musical par le jeu, les activités manuelles, l'expression orale et corporelle.

● LA FORMATION MUSICALE

AUTREFOIS APPELÉE SOLFÈGE... | DURÉE DU COURS : 1H/1H30

Elle propose aujourd'hui des méthodes plus attrayantes et adaptées aux jeunes enfants. Elle demeure une discipline indispensable à la pratique instrumentale.

● LA FORMATION INSTRUMENTALE

COURS INDIVIDUEL | DURÉE DU COURS : 30/45 MN

Flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, cor, trombone, tuba, batterie, percussions, piano.

L'école de musique possède un parc instrumental permettant la mise à disposition d'un instrument pendant la première année de scolarité. Ce prêt est renouvelable sous réserve de disponibilité de l'instrument.

● LES CLASSES D'ORCHESTRE

SOURCE DE MOTIVATION | DURÉE DU COURS : 45 MN/1H

Elles permettent à tous les instrumentistes, dès la première année, d'aborder un répertoire varié et adapté au niveau de chacun.

● LES COURS POUR ADULTES

POUR UN PUBLIC PLUS LARGE | DURÉE DU COURS : 30 MN

L'objectif de l'école intercommunale de musique étant également de proposer un enseignement musical à tout âge, les adultes peuvent eux aussi, bénéficier d'un enseignement musical correspondant à leurs besoins.

● LES ATELIERS

POUR LES MUSICIENS CONFIRMÉS | DURÉE DU COURS : 30 MN

Adultes ou adolescents inscrits sur les rangs de l'harmonie municipale ont la possibilité d'entretenir ou perfectionner leur pratique instrumentale à des tarifs préférentiels.



L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Les professeurs ont été choisis pour leurs compétences musicales et pédagogiques mais aussi pour leur disponibilité et leur dynamisme.

Ils sauront insuffler à vos enfants le goût de la musique et créer l'émulation nécessaire à la progression de chacun.

LES TARIFS

	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	EXTÉRIEUR
EVEIL MUSICAL	111 €	157 €
FORMATION MUSICALE SEULE	111 €	157 €
FORMULE GLOBALE : FORMATION MUSICALE + INSTRUMENT + ORCHESTRE.		
1er enfant :	186 €	262 €
2ème enfant : - 15 %	158 €	222 €
3ème enfant : - 10 %	142 €	201 €
FORMATION INSTRUMENTALE SEULE	111 €	157 €
Pour les élèves ayant terminé le cursus de Formation Musicale, ou pour les élèves internes ne pouvant pas suivre la totalité des cours à l'école de musique. (sur présentation d'un certificat de scolarité de l'Ecole de Musique du lieu d'internat)		
COURS ADULTE	186 €	262 €
Quelles que soient les disciplines choisies dans la formule globale		
PERFECTIONNEMENT	111 €	157 €
Pour les élèves ayant obtenu le Brevet de fin de 2ème cycle instrumental et ne désirant pas poursuivre dans une autre Ecole de Musique. (cours de 45 mn)		
INSTRUMENT SUPPLÉMENTAIRE	111 €	157 €
Sauf pour piano vers un autre instrument.		
ATELIER HARMONIE	93 €	111 €
Pour les musiciens de l'harmonie municipale désirant reprendre des cours afin d'entretenir ou améliorer leur pratique instrumentale. (cours de 30mn).		

SAISON 2023/2024 EN AVANT LA MUSIQUE !



LES HORAIRES

L'école de musique fonctionne tous les jours en dehors du temps scolaire. La plus forte activité a cependant lieu le mercredi, principalement pour les élèves scolarisés en primaire et le samedi afin d'accueillir les lycéens internes et les étudiants.

L'INSCRIPTION FORMULAIRE PAPIER

Remplissez le formulaire joint à ce dépliant puis transmettez-le

- par mail à :

ecole-musique@cclacsdechampagne.fr

- par voie postale :

Ecole intercommunale de musique | Centre culturel intercommunal
Rue Louis Brice Chavance - 10500 Brienne le Château

- sur place

Vous avez également la possibilité de vous inscrire du 8 au 30 septembre en vous rendant à l'école de musique les :

- Mercredis de 10h30 à 12h30 / 13h30 à 16h30
- Vendredis 16h30-19h30
- Samedis (excepté le 16) 14h-16h

INSCRIPTION EN LIGNE

Vous n'avez pas le formulaire ?

Vous pouvez le télécharger ou vous inscrire en ligne

sur le site de la Communauté de communes des lacs de Champagne :

www.cclacsdechampagne.fr

► Ecole de musique | Inscription

